

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 21
Votants 25
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250127-DCM_2025_01_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 27 janvier

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2025

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyrille GENEVRIER, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Christine FELIX, Angelo MANIERI, Cyril RONZE, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Christine FELIX à Maryse RODRIGUEZ, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Marine TOINON à Françoise BUSALLI, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Guylaine FAYOLLE.

Délibération n°2025 01 02

**OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF DES TRAVAUX DE L'HOTEL DE VILLE ET
AUTORISATION DE PROCEDER AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS.**

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu le projet de la commune de réaliser des travaux de réhabilitation énergétique sur son patrimoine communal,

Considérant que ces travaux visent à réduire de façon significative les consommations d'électricité et de gaz de l'Hôtel de ville, construit en 2001, ainsi qu'à faire gagner en confort d'usage tant en période froide qu'en période chaude, il a été établi un plan de financement pour cette opération :

Coût estimatif de l'opération			
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)	
Travaux			
Isolation thermique par l'extérieur (isolation polystyrène)	A déterminer	91 219,00 €	
Isolation des combles (prime CEE déduite)	A déterminer	1 430,00 €	
Réfection système de chauffage	A déterminer	112 660,00 €	
Occultations	A déterminer	7 943,00 €	
Panneaux photovoltaïques	A déterminer	13 026,00 €	
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		226 278,00 €	
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements	Sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur			0,00%
Fonds Vert	Sollicité	67 883,00 €	30,00%
Fonds FPRNM Barnier			0,00%
Fonds européens			0,00%
DETR			0,00%
DSIL			0,00%
FNADT			0,00%
Fonds mobilités actives			0,00%
Pacte local des solidarités			0,00%
Autres aide État			0,00%
Conseil régional			0,00%
Conseil départemental			0,00%
Rénovation	Acquis	20 000,00 €	8,84%
Cercle vertueux		15 000,00 €	6,63%
Fonds de soutien		12 339,00 €	5,45%
Sous-total aides publiques		115 222,00 €	50,92%
Opérations standardisées CEE			
Autres aides non publiques à préciser			
Sous-total autres aides non publiques		0,00 €	0,00%
Part de la collectivité		111 056,00 €	
Participation du porteur de projet (autofinancement)		111 056,00 €	49,08%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		226 278,00 €	100,00%

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal , à la majorité (21 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention) :

- approuve la réalisation du projet estimé à 226 278.00 euros hors taxes,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions au titre du cercle vertueux, du fonds de soutien, du fonds vert, et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 1^{ER} février 2025
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,
Guylaine FAYOLLE



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 04.02.2025
Publié ou Notifié
le : 04.02.2025